



**ACADÉMIE  
DE CLERMONT-FERRAND**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Protocole santé mentale des élèves « Du repérage à la prise en charge »

**Premier degré**

## Circonscription/École

Compléter le nom

Description	Qui	Comment
<b>Repérer</b>		
<p>Des comportements paroles ou actes peuvent être des signes de mal-être et de trouble psychique chez un élève. Il est important de les repérer, et de les signaler, surtout si ces signes se répètent dans le temps.</p> <p>Un signe isolé ne présage pas d'une souffrance psychique, mais s'il inquiète, il est important d'alerter</p>	<p>L'ensemble des personnels de l'établissement</p> <p>Les élèves</p> <p>Les familles</p>	<p>Voir Annexe : : grille de repérage des signes visibles en milieu scolaire qui alertent</p>
<b>Alerter</b>		
<p>Si des signes alarmants sont décelés chez un élève, il est conseillé d'en <u>alerter les professionnels de l'équipe ressource</u> au sein de l'école, de la circonscription ou au centre médico-scolaire. Une prise en charge précoce et adaptée évite des complications.</p> <p>Le regard pluri catégoriel sur une situation est un levier d'action</p>	<p>L'ensemble des personnels de l'établissement</p> <p>Les élèves</p> <p>Les familles</p>	<p><b>Professionnels à alerter :</b></p> <p>Noter l'emploi du temps des professionnels ressources EN (modèle en annexe) et les coordonnées de contact des infirmier.e.s, <b>assistant.e.s de service social</b>, PSYEN, médecins.</p> <p><b>En cas de risque suicidaire et de danger pour l'enfant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévenir la famille</li> <li>- alerter le médecin, infirmier, psychologue de l'éducation nationale, <b>assistant de service social</b></li> <li>- alerter la direction de l'école</li> <li>- en cas d'impossibilité de les joindre : composer le <b>3114</b> pour avis ou le <b>15</b> pour intervention.</li> </ul>
<b>Évaluer</b>		
<p>À partir de l'alerte, la situation de l'élève est étudiée par l'équipe ressource au sein de l'établissement afin :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'identifier précisément le problème rencontré par l'élève et les signes qui durent, qui se répètent ou se cumulent</li> <li>- d'évaluer la gravité de la situation</li> <li>- de décider si une orientation vers un autre professionnel est nécessaire.</li> </ul>	<p>L'équipe de professionnels ressource EN de l'établissement : Infirmier.e.s, assistant.e.s de service social, PSYEN, médecins</p>	<p>L'équipe de professionnels ressource :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• se réunit pour étudier et évaluer la situation de l'élève, chacun selon ses compétences professionnelles ;</li> <li>• échange dans le même temps avec l'élève et si possible avec sa famille et la personne ayant donné l'alerte afin de comprendre le problème ;</li> <li>• décide et propose des suites à donner, de l'adressage en interne ou en externe si nécessaire.</li> </ul>

Adresser		
<p><b>En fonction de la situation et de la disponibilité des personnels de santé et sociaux de l'EN, l'équipe ressource peut proposer, en accord avec l'élève et sa famille, une prise en charge en interne ou en externe, notamment par le médecin traitant.</b></p>	<p>L'équipe ressource de professionnels EN de l'établissement</p>	<p>L'équipe ressource accompagne l'élève et sa famille vers une prise en charge adaptée aux besoins exprimés dans et/ou en dehors de l'établissement.</p>
<p><b>En interne</b> L'équipe ressource propose à l'élève une prise en charge par les personnels de santé ou sociaux rattachés à l'établissement soit l'infirmier, le médecin, le psychologue ou l'assistant de service social de l'EN.</p>	<p>Infirmier, médecin, psychologue <b>ou assistant de service social de l'EN</b> rattachés à l'école</p>	<p>L'équipe ressource discute et décide avec l'élève et sa famille de la mise en place d'aménagements au sein de l'établissement.</p>
<p><b>En externe</b> L'équipe ressource propose à l'élève une prise en charge par un professionnel de santé en dehors de l'Éducation nationale. Un lien peut être fait avec des partenaires ayant l'agrément de l'académie ou du ministère ou avec le conseil local de santé mentale (CLSM) pour l'identification des professionnels de santé notamment.</p>	<p>Infirmier, médecin ou psychologue de l'EN rattachés à l'établissement (les citer)</p>	<p>L'équipe ressource :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>discute de la situation et de la nécessité de soins ;</li> <li>propose une liste de professionnels de santé (médecins généralistes, psychologues, pédopsychiatres...) ou de structures partenaires (Maisons des adolescents par exemple) pouvant être consultées rapidement en dehors de l'école.</li> </ul>
Assurer un suivi		
<p><b>Après la prise en charge, le suivi de l'élève, y compris lors d'un retour dans l'établissement, est une étape essentielle.</b> Il ne s'agit pas d'un suivi médical mais plutôt d'un suivi de sa situation en termes d'attitude, de résultats scolaires, de relationnel, etc. Il est important de rester vigilant à tout nouveau signe de souffrance psychique tout en veillant à respecter la confidentialité des informations médicales de l'élève en question.</p>	<p>Tout personnel de l'école, notamment l'enseignante de la classe de l'élève concerné, les personnels d'animation et de garderie, les personnels sociaux et de santé</p> <p>Famille</p>	<p>L'équipe de professionnels EN ressource peut :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>partager certaines informations avec les personnels de l'établissement qui côtoient l'élève (avec son accord et celui de ses responsables légaux) au quotidien, notamment afin de demander de lui accorder une attention particulière à ce moment de sa scolarité et d'identifier la personne à prévenir dans l'école en cas d'inquiétude ;</li> <li>prévoir des points réguliers avec l'équipe pédagogique, les intervenants du périscolaire... pour assurer ce suivi ;</li> </ul>

## La question de la confidentialité

La confidentialité des informations relatives à la situation des élèves est nécessaire à chaque étape. Le respect de la confidentialité n'empêche pas de prévenir les membres de l'équipe pédagogique concernée d'une attention particulière à accorder à l'élève à ce moment de sa scolarité et d'identifier la personne à prévenir dans l'établissement en cas d'inquiétude.

## Annexe 1 – Modèles d'informations pour une affiche ou un flyer à destination des élèves

Ce document est à compléter en classe par l'élève avec le nom des personnes qu'il peut solliciter avant d'être collé dans le cahier de liaison.



Si tu es triste ou que tu te sens mal, ou si tu es inquiet pour un autre élève, tu peux en parler à :

A large rectangular area with a dotted border, intended for students to write the names of people they can talk to.

## Annexe 2 – Tableau des professionnels ressources de l'école

Professionnel ressource	Nom / Prénom	Jours de présence dans l'établissement	Moyen de communication à privilégier	Coordonnées
Infirmier.e(s)			<input type="checkbox"/> mail, <input type="checkbox"/> téléphone, <input type="checkbox"/> fiche contact, <input type="checkbox"/> autre (préciser) à compléter	
Assistant.e de Service Social			<input type="checkbox"/> mail, <input type="checkbox"/> téléphone, <input type="checkbox"/> fiche contact, <input type="checkbox"/> autre (préciser) à compléter	
Psychologue de l'éducation nationale			<input type="checkbox"/> mail, <input type="checkbox"/> téléphone, <input type="checkbox"/> fiche contact, <input type="checkbox"/> autre (préciser) à compléter	
médecin			<input type="checkbox"/> mail, <input type="checkbox"/> téléphone, <input type="checkbox"/> fiche contact, <input type="checkbox"/> autre (préciser) à compléter	

[www.ac-clermont.fr](http://www.ac-clermont.fr)